

Itinéraire

Départ : Parking ONF, entrée du village d'Aumont-en-Halatte en venant de Senlis ou de Creil (par l'ex N 330) ou du parking du Poteau de la Belle Croix (par l'ex N 17).

1 - **À partir du parking d'Aumont-en-Halatte**, prendre le chemin qui part de la barrière au fond du parking et continuer tout droit en longeant la parcelle 306.

1 Au carrefour, tourner à droite (à l'angle de la parcelle 274) et monter. En haut, s'engager sur le 2e sentier à gauche (273).

2 À la fourche, prendre à droite (272). Après la première borne en pierre **B**, continuer tout droit et au carrefour suivant partir à gauche **C**. À la fin de la parcelle déboisée...

3 Tourner à droite en restant en hauteur. Continuer tout droit en corniche. Au carrefour en croix, aller tout droit sur la Route Tournante.

4 Au croisement, prendre à droite et monter par le GR (marques GR® blanches et rouges) et continuer tout droit (268).

2 - **À partir du parking du Poteau de la Belle Croix**, prendre le chemin empierré (GR) qui part après la barrière (direction Route de l'arbre à Fougère, vers Mare du Mont Alta)

5 et arrivé à la parcelle 268 prendre à gauche.

6 Au prochain carrefour à droite (sans descendre). Longer la parcelle 268 dans le tournant on trouve deux autres bornes à droite **D**.

7 Au carrefour suivant, continuer sur la gauche sur la piste empierrée. Au prochain croisement continuer sur la piste à gauche. Longer la parcelle 304, quitter le chemin empierré et prendre...

8 un sentier qui part à gauche (en face une borne en sous-bois sous un grand hêtre **E**). Traverser tout droit la forêt clairsemée, au 1er carrefour aller à droite puis tout de suite à gauche. Descendre tout droit en longeant l'ancienne carrière de sable. Continuer le long de la clôture et aller à droite pour retrouver le parking.

Pour retrouver le parking du Poteau de la Belle Croix suivre l'itinéraire de 1 à 5.

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France

Maison du Parc
Château de la Borne Blanche
48, rue d'Hérivaux
60560 ORRY-LA-VILLE
Tél. : 03 44 63 65 65
Fax : 03 44 63 65 60
contact@parc-oise-paysdefrance.fr
www.parc-oise-paysdefrance.fr



Chataignier en automne

Aumont-en-Halatte Sur le Mont Alta

“ Marchons
de bornes en bornes „



Parc naturel régional
Oise - Pays de France



île de France



val
d'oise
le département



Oise - Pays de France

Randonnée sans difficulté avec une montée et une descente pentue.

2h00 à partir du parking ONF d'Aumont-en-Halatte - 6,2 km

2h30 à partir du parking du Poteau de la Belle Croix - 7,9 km

Accès : route N 330 ou N 17

Marquages en jaune et en rouge et blanc par le CDRP 60.



L'exploitation forestière a beaucoup évolué au cours de l'histoire. Les forêts ont d'abord été des ressources pour le bois de chauffage, puis avec l'acclimatation du châtaigner **A** elles ont été aussi source de nourriture. Bien sûr, les plus beaux fûts (de chêne) servaient de bois d'œuvre pour la construction, en particulier pour la marine. La forêt d'Halatte, ainsi que les autres forêts, a toujours été administrée et contrôlée par les pouvoirs en place. Au temps des rois carolingiens, les administrateurs étaient des officiers royaux appelés « forestii » ; à l'époque des capétiens et jusqu'au 14^e siècle, ce sont les « gruyers » qui prélevaient fréquemment, en plus des taxes officielles, une part personnelle sur les transactions forestières. Sous Louis XIV, Colbert est chargé de réformer l'administration de la forêt française : 16 « Grands Maîtres » assurent la gestion des domaines royaux. A la révolution, les forêts royales deviennent biens nationaux. La forêt d'Halatte devient une forêt domaniale régie par la nouvelle administration des Eaux et Forêts. Après une période de dégradation des ressources, ce n'est qu'en 1867, pour faire face à la demande industrielle et particulièrement au développement des chemins de fer, qu'un premier plan d'aménagement à long terme est adopté. Aujourd'hui, l'exploitation forestière est très rationalisée. Pour la forêt d'Halatte, c'est l'Office National des Forêts qui réalise les plans de gestion. Dans la zone

du Mont Alta, les peuplements sont en taillis sous futaie. Les jeunes arbres, issus de semis ou de reboisement, poussent sous le couvert d'arbres plus âgés qui ont souvent plus de deux cent ans.

Les bornes armoriées :

B C D E L'imbrication des propriétés amenait fréquemment les seigneurs, usant de leur droit de chasse, à empiéter sur les domaines voisins des leurs. De leur côté les établissements religieux faisaient paître leurs troupeaux dans leurs bois, mais il arrivait que les animaux, mal gardés aillent goûter l'herbe du voisin. Ces incidents de chasse ou de pâturage généraient chicanes et procès dont les archives ont conservé le souvenir. Décidé à faire respecter son domaine et ses droits, le grand seigneur de la Renaissance Anne de Montmorency (1493-1567) fut le premier à faire placer des bornes de pierre entre 1537 et 1546 pour délimiter ses propriétés. Ces pierres taillées, portent le blason de sa famille sur une face et celle de l'autre propriétaire au verso. Près d'un demi-millénaire plus tard, ces blocs se dressent toujours fièrement à l'ombre des grands arbres. (source : APSOM, Coye la Forêt).

F Carrière et géologie :

L'exploitation du sable débute dès l'époque gallo-romaine. Sur le territoire du Parc, cette exploitation s'est fortement développée avec l'essor de l'industrie verrière de Saint Gobain et l'installation

de manufactures de porcelaines à Chantilly et de faïences à Creil. Elle est réalisée à ciel ouvert. Une partie considérable de la butte d'Aumont-en-Halatte a ainsi été exploitée, entre autres pour couvrir les pistes d'entraînement des chevaux de course. Aujourd'hui, cette dune (accessible de l'autre côté de la route qui longe le parking d'Aumont-en-Halatte) très sensible à l'érosion abrite une flore particulière qu'il est nécessaire de protéger. Certaines espèces de cette flore, telle la Laïche des sables, contribuent à fixer le sable.



Borne armoriée



Poteau de la Belle Croix



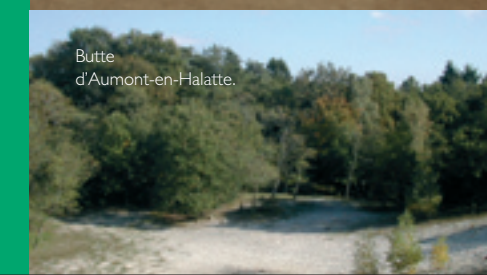
Châtaignier

Si nos forêts sont si agréables c'est qu'elles sont entretenues par leurs gestionnaires. Par exemple, l'ONF alloue pour leurs exploitations des parcelles à des entreprises qui ont 2 ans pour faire les travaux et remettre en état les lieux pour une nouvelle plantation.

Pour en savoir plus sur la forêt d'Halatte, vous pouvez consulter la brochure du Parc « Découvrons le massif forestier d'Halatte ».

Pour connaître les périodes et les zones chassées vous pouvez appeler les mairies des villages ou consulter le site Internet du Parc. www.parc-oise-paysdefrance.fr

Pour découvrir la forêt en toute sécurité et facilité, les personnes à mobilité réduite et les familles avec poussette peuvent emprunter la route de la Queue de la Brosse, aujourd'hui fermée à la circulation automobile. Accès à Aumont au carrefour de la Queue de la Brosse ou côté Fleurines au parking du Poteau de la Belle Croix.



Butte d'Aumont-en-Halatte.